

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1130400: tuileries

En vigueur au 01/01/2016 (Dernière actualisation de la page 11/02/2016)

Augmentation CCT de 0,7% en 01/2016.

En cas d'indexation et d'augmentation CCT en application des CCT sectorielles, les salaires minimums et les salaires réels sont indexés.

1. DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL: 38h

1.1. ENTREPRISE: Wienerberger

1.1.1. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS BRUTS: Ouvriers

CATEGORIE	
1	14.3083
2	14.4471
3	14.4879
4	14.5885
5	14.6703
7	14.8276
8	15.0352
9	15.0544
10	15.0924
11	15.1894

1.1.2. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS BRUTS: Etudiants

Etudiants	
1ère année de travail étudiant ou année suivante mais sans avoir atteint un cumul de 4 semaines d'activités	9.3004
2ème année en étudiant avec au minimum un cumul de 4 semaines d'activités l'année précédente	10.0158
3ème fois étudiant avec au minimum 4 semaines d'activités cumulées en tant que 2ème année de travail étudiant	10.7312
4ème fois étudiant avec au minimum 4 semaines d'activités cumulées en tant que 3ème année de travail étudiant	11.4466

1.2. ENTREPRISE: Koraton

1.2.1. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS BRUTS: Ouvriers

CATEGORIE	
1	14.1357
7	14.6060
11	15.0283

1.2.2. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS BRUTS: Etudiants

Etudiants	
1ère année de travail étudiant ou année suivante mais sans avoir atteint un cumul de 4 semaines d'activités	9.1882
2ème année en étudiant avec au minimum un cumul de 4 semaines d'activités l'année précédente	9.8950
3ème fois étudiant avec au minimum 4 semaines d'activités cumulées en tant que 2ème année de travail étudiant	10.6018
4ème fois étudiant avec au minimum 4 semaines d'activités cumulées en tant que 3ème année de travail étudiant	11.3086